

Paris, le 4 octobre 2024

Résultats semestriels 2024

Le Conseil d'administration de la CADES s'est réuni le 2 octobre 2024 sous la présidence de M. Jean-Louis Rey et a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2024.

Éléments significatifs du résultat au 30 juin 2024

Au 30 juin, en milliards d'€	S1 2024	S1 2023
Produit net de la ressource	9,0	10,0
Charges	-1,6	-1,3
Résultat	7,4	8,7

250 milliards d'euros de dettes sociales amorties depuis 1996

Les ressources de la CADES s'établissent à 9,0 milliards d'euros ; le montant net des charges d'intérêts est de 1,6 milliard d'euros. Il est à noter que depuis le 1^{er} janvier 2024 et conformément à la loi du 7 août 2020, la part de CSG attribuée à la CADES passe de 0,6 à 0,45.

Le résultat de 7,4 milliards d'euros, dont l'affectation est mécaniquement dédiée à l'amortissement de la dette sociale, permet à la CADES de poursuivre la mission que lui a confiée le Parlement.

Au 30 juin 2024, 250,0 milliards d'euros ont été amortis sur les 396,5 milliards d'euros de dette sociale repris à cette date, depuis 1996.

15,4 milliards d'euros levés à moyen et long terme au 30 juin 2024

Depuis le début de l'année 2024, la CADES a emprunté 15,4 milliards d'euros à moyen et long terme sur les marchés des capitaux dans le cadre des opérations de reprise de dette d'un montant de 8,8 milliards d'euros programmées d'ici la fin de l'année 2024. Le programme déjà réalisé au 30 juin se décompose de la manière suivante :

- 2 emprunts de référence en euros, sous cadre social, pour un montant total de 8,0 milliards d'euros, de maturités 3 et 5 ans ;
- 2 emprunts de référence en dollars, le premier sous cadre social, pour un montant total équivalent à 7,4 milliards d'euros, de maturités 3 et 5 ans ;

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Geneviève GAUTHEY
Secrétaire générale
Tél. : 01 40 04 15 41
genevieve.gauthey@cades.fr

Maelle VIALE
Chargée de communication
Tél. : 01 40 04 15 37
maelle.viale@cades.fr